

Présence du HCR en 2012

Nombre de bureaux	4
Effectifs totaux	241
Internationaux	17
Nationaux	53
JEA	3
VNU	2
Autres	166

Partenaires

Partenaires d'exécution

ONG :

Action Contre la Faim, Association Amel, Association Justice et Miséricorde, Caritas-Liban – Centre pour les migrants, *Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli*, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Fondation Makhzoumi, *International Medical Corps*, *Restart*, *Save the Children International*, *Social Humanitarian Economical Intervention for Local Development (SHEILD)*

Partenaires opérationnels

Organismes

gouvernementaux :

Direction générale de la sécurité générale, Ministère des Affaires sociales, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Ministère de l'Intérieur et des Affaires municipales, Ministère de la Justice, Ministère de la Santé publique

ONG :

Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED), Agence fédérale allemande de secours technique, *the Coalition*

of Islamic NGOs, Dar

el Fatwa, *Frontiers Ruwad Association*, *Global Communities* (précédemment CHF International), *Heartland Alliance*, *Handicap International*, *INTERSOS*, *International Orthodox Christian Charities*, *MedAir*, *Médecins du Monde*, *Médecins Sans Frontières*, *OXFAM*, *Relief International*, *Secours islamique*, *Union chrétienne de jeunes gens*, *Vision mondiale – International*

Autres :

CICR, FICR, FNUAP, OIM, OIT, OMS, PAM, UNESCO, UNICEF, UNOPS

| Aperçu |

Faits marquants

- La crise en République arabe syrienne (Syrie) a profondément modifié la composition de la population qui relève de la compétence du HCR au Liban. Alors que les réfugiés irakiens représentaient autrefois 90 pour cent de la population, cette proportion s'était réduite à 5 pour cent à la fin de l'année 2012.
- Le nombre de Syriens réfugiés au Liban a commencé à augmenter de manière spectaculaire au deuxième semestre 2012, pour atteindre 126 000 à la fin de l'année.
- Le HCR a continué à discuter avec les autorités de la conclusion d'un nouveau mémorandum d'accord qui fournirait un cadre pour la protection et l'assistance des demandeurs d'asile et des réfugiés.
- Le travail de sensibilisation de l'Organisation et ses interventions ont abouti à une réduction importante du nombre de personnes relevant de sa compétence placées en détention.

- Le nombre de réfugiés irakiens en âge d'aller à l'école est passé de quelque 2 300 à moins de 1 700, essentiellement en raison des réinstallations et de la diminution du nombre de nouveaux arrivants.
- Le HCR et ses partenaires ont encouragé la scolarisation dans les établissements publics. Près de 68 pour cent des enfants syriens réfugiés âgés de 4 à 17 ans ont été scolarisés et environ 7 000 enfants syriens (estimation) ont bénéficié d'une aide pour suivre des études.
- La réinstallation est restée la principale solution durable, près de 3 000 individus quittant le Liban pour aller s'établir dans des pays tiers. Le HCR a offert une aide aux 63 réfugiés irakiens qui ont regagné leur pays de leur plein gré.
- Quelque 17 500 réfugiés syriens ont reçu gratuitement des soins de santé primaires et plus de 6 000 ont bénéficié de soins secondaires et tertiaires.
- Environ 27 500 réfugiés syriens ont bénéficié d'un soutien en matière d'hébergement, sous forme d'aide à la remise en état, de matériels de préparation à l'hiver ou d'allocations financières.

Personnes relevant de la compétence du HCR

En 2012, les principales populations relevant de la compétence du HCR au Liban étaient les réfugiés syriens arrivés à partir de mars 2011 et les réfugiés irakiens et autres ayant fui les conflits en cours dans leur pays au cours des dix dernières années.

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Rép. arabe syrienne	126 800	126 800	51	53
	Iraq	6 500	6 500	41	34
	Pays divers	280	280	28	25
Apparentés réfugiés	Pays divers	400	400	86	13
Demandeurs d'asile	Iraq	800	800	40	32
	Apatrides	360	360	49	60
	Rép. arabe syrienne	240	240	45	45
	Soudan	220	220	10	12
	Égypte	110	110	41	32
	Pays divers	130	130	47	28
Total		135 840	135 840		

| Rapport sur les résultats de 2012 |

Réalisations et impact

Environnement de protection favorable

- Un nouveau projet de mémorandum d'accord, destiné à améliorer la protection des personnes relevant de la compétence du HCR, était en cours d'examen avec le Bureau de la sécurité générale. Le HCR a recommandé avec succès d'adopter un Plan d'action national pour les droits de l'homme.
- Le HCR a convaincu les autorités nationales d'améliorer l'espace de protection en exonérant les personnes en règle des frais de renouvellement de leur permis de séjour et en donnant à toutes les personnes relevant de sa compétence la possibilité de régulariser leur séjour.
- En 2012, l'Organisation a offert une aide juridique à plus de 90 personnes relevant de sa compétence. Elle a également fourni une assistance juridique dans plus de 50 affaires en instance devant des tribunaux, dont la plupart concernaient le statut personnel. Par ailleurs, le HCR et ses partenaires ont prodigué des conseils à quelque 2 400 personnes relevant de la compétence du Haut Commissariat, soit lors d'entretiens en face à face, soit par téléphone.

Processus de protection adéquats

- Le nombre d'Iraquiens réfugiés au Liban est passé de 9 200 à 6 500 au cours de l'année. Cette diminution était principalement due aux départs dans le cadre de procédures de réinstallation et au ralentissement des arrivées, avec 1 800 nouveaux arrivants en 2012.
- En 2012, le nombre de Syriens réfugiés dans le pays a connu une augmentation spectaculaire, passant de 7 000 à quelque 126 800. Près de 50 pour cent de la population réfugiée se trouvait au Nord-Liban et 40 pour cent dans la vallée de la Bekaa, les 10 pour cent restants étant dispersés dans le sud, dans la région du Mont-Liban et dans les environs de Beyrouth.

- L'arrière concernant les entretiens de détermination du statut des demandeurs d'asile non syriens a été réduit, passant de quelque 990 à 450.
- Des groupes de travail interorganisations et gouvernementaux sur la prévention et la réduction des cas d'apatridie ont été lancés à la fin de l'année avec l'appui des ministères de l'Intérieur, des Affaires sociales, de la Justice, de la Santé et de l'Éducation.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Le nombre de réfugiés et demandeurs d'asile non syriens arrêtés pour entrée/séjour illégal a été considérablement réduit au cours de l'année. Trois personnes seulement étaient détenues en décembre, contre 11 en janvier.
- En 2012, quelque 200 personnes – des femmes pour la plupart – identifiées comme des victimes de violences sexuelles et sexistes ont bénéficié d'un soutien médical, psychosocial et matériel.

Besoins de base et services essentiels

- Quelque 1 300 enfants réfugiés irakiens ont fréquenté les écoles publiques. Près de 29 000 enfants syriens ont été scolarisés dans le primaire et le secondaire. Le HCR a complété l'assistance du ministère de l'Enseignement supérieur par des distributions de livres et par un soutien relatif aux frais de scolarité.
- Quelque 6 500 réfugiés irakiens ont reçu des articles non alimentaires (ANA), dont des trousseaux d'hygiène, des matelas et des vêtements. Quelque 4 600 membres de ce groupe ont reçu des bons alimentaires.
- Le HCR a fourni des ANA, notamment des bons pour combustible de chauffage, des chaudières et des couvertures, ainsi que des trousseaux d'hygiène, des matelas et des vêtements à quelque 120 000 réfugiés syriens.

- Quelque 1 300 réfugiés irakiens ont reçu des soins secondaires/tertiaires. Environ 17 500 réfugiés syriens ont bénéficié de services de soins primaires et quelque 6 600 ont été transférés dans des services de soins secondaires.
- Quelque 1 300 réfugiés irakiens ayant des besoins particuliers se sont vus offrir des allocations financières mensuelles pour subvenir à leurs besoins ménagers de base et quelque 9 250 ont reçu des vivres et des ANA. Environ 300 familles accueillant des familles de réfugiés syriens ont reçu de l'argent ainsi qu'un soutien dans le secteur des abris, cette aide bénéficiant au total à quelque 1 500 personnes.

Autonomisation et autogestion communautaires

- Près de 2 500 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'activités de développement communautaire dans les centres communautaires.
- En 2012, quelque 320 femmes et 70 hommes ont perfectionné leurs compétences en suivant des formations professionnelles non institutionnelles. Cinq réfugiés ont reçu un coffret de produits de beauté pour entreprendre une activité professionnelle à domicile ; parallèlement, six jeunes réfugiés ont effectué des stages dans des magasins libanais dans le cadre de leur formation à la maintenance informatique.
- Quelque 70 réfugiés irakiens ont obtenu des permis de travail avec l'aide du HCR.
- Le HCR a coordonné une évaluation participative impliquant près de 1 600 réfugiés irakiens et non irakiens d'âge, de genre et d'horizons différents.

Solutions durables

- Le HCR a fourni des allocations de rapatriement librement consenti à une soixantaine de réfugiés irakiens.
- En 2012, le HCR a déposé des demandes de réinstallation pour 1 813 réfugiés (652 dossiers), soit un peu plus que la cible de 1 800 personnes qu'il s'était fixé.
- Près de 3 000 réfugiés sont partis se réinstaller dans des pays tiers en 2012.

Relations extérieures

- Des réunions bi-hebdomadaires avec les partenaires du HCR ont permis de déterminer les lacunes dans l'assistance et de mettre en place des mécanismes de réponse à la situation d'urgence résultant de l'afflux de réfugiés syriens.
- Les solides relations avec les donateurs ont encore été renforcées par l'organisation de plusieurs missions et réunions d'information de haut niveau.

Appui à la logistique et aux opérations

- Le HCR a entamé de nouvelles collaborations, travaillant au total avec 14 partenaires d'exécution, pour répondre à la situation d'urgence touchant les réfugiés syriens. Quelque 70 missions de vérification des projets ont été entreprises.

Appui régional et au Siège

- Le Centre de réinstallation régional a évalué les besoins de réinstallation dans la région et y a répondu. La réinstallation d'urgence est restée la priorité absolue du HCR et le contingent

de places d'urgence alloué à la région opérationnelle Moyen-Orient et Afrique du Nord a été intégralement utilisé. Le nombre de départs au cours de l'année calendaire a été inférieur au nombre de demandes soumises car la plupart des dossiers n'ont pu être soumis qu'en 2013.

- Quelque 9 750 réfugiés ont fait l'objet d'une demande de réinstallation en 2012, ce qui représente près de 43 pour cent des places de réinstallation disponibles en 2011.

Évaluation des résultats

Le HCR s'est efforcé d'améliorer les conditions de vie de quelque 8 000 réfugiés non syriens et de répondre aux besoins de quelque 126 800 réfugiés syriens en matière de protection et d'assistance humanitaire ; à cet effet, il a étendu sa présence dans le pays, ouvrant de nouveaux bureaux dans le nord et dans la région de la Bekaa, et effectuant les préparatifs nécessaires à l'ouverture d'un bureau dans le sud. Les efforts concertés de sensibilisation menés auprès des autorités ont permis de réduire le nombre de réfugiés syriens placés en détention et expulsés.

L'Organisation a prêté son concours au Gouvernement pour rédiger un plan d'intervention destiné aux réfugiés syriens, qui a été présenté aux donateurs à la fin de l'année, aidant le Liban à maintenir la position favorable à la protection et aux secours humanitaires qu'il avait prise au début de la crise syrienne.

À travers plus de 15 000 visites de protection et visites à domicile, l'Organisation est parvenue à offrir des conseils juridiques à plus d'un millier d'individus. Elle a également effectué quelque 1 100 visites auprès de personnes relevant de sa compétence placées en détention.

Grâce à des accords conclus avec des hôpitaux publics et privés, les réfugiés enregistrés ont pu bénéficier de soins médicaux aux mêmes conditions que les Libanais. Plus de 30 000 personnes ont reçu une aide dans le secteur des abris au cours de l'année et quelque 130 000 personnes se sont vues remettre des articles alimentaires et non alimentaires. Près de 10 000 enfants réfugiés ont bénéficié d'une aide en matière d'éducation, accompagnée de campagnes de sensibilisation des parents et d'activités de formation des enseignants.

Le partenariat du HCR avec le ministère des Affaires sociales a eu des effets bénéfiques pour les réfugiés, qui ont pu compter sur un nombre croissant de centres de développement social et de travailleurs sociaux soutenus par le Haut Commissariat. De même, les relations avec le ministère de l'Intérieur ont renforcé la réponse aux problèmes des réfugiés et des apatrides.

Contraintes

La hausse vertigineuse du nombre de réfugiés syriens a mis le HCR à rude épreuve. Les dotations budgétaires et en effectifs ne sont pas parvenues à répondre à l'évolution des besoins opérationnels, ce qui a produit des lacunes dans l'enregistrement, dans le travail de proximité avec les personnes qui avaient des besoins particuliers, dans l'aide aux personnes qui attendaient d'être enregistrées et dans l'assistance médicale. Le délai d'attente pour l'enregistrement a atteint 56 jours à la fin du mois de décembre, lorsqu'on dénombrait 50 000 à 60 000 nouveaux arrivants par mois, soit plus de 2 000 par jour.

Besoins non satisfaits

- Le délai pour obtenir un rendez-vous d'enregistrement est demeuré bien supérieur à la norme de 30 jours dans le cas des réfugiés syriens.
- Quelque 700 enfants réfugiés syriens n'ont pu bénéficier d'un enseignement primaire.
- Quelque 1 600 familles de réfugiés syriens n'ont pu recevoir d'abris d'urgence.
- Près de 3 000 réfugiés syriens n'ont pu bénéficier d'activités d'autonomisation et d'autogestion communautaires.

Collaboration avec les partenaires

Suite à l'afflux de réfugiés syriens, le HCR a entamé une collaboration avec neuf partenaires supplémentaires, ce qui porte à 14 le nombre total de ses partenaires d'exécution, et a travaillé avec plus de 16 partenaires opérationnels.

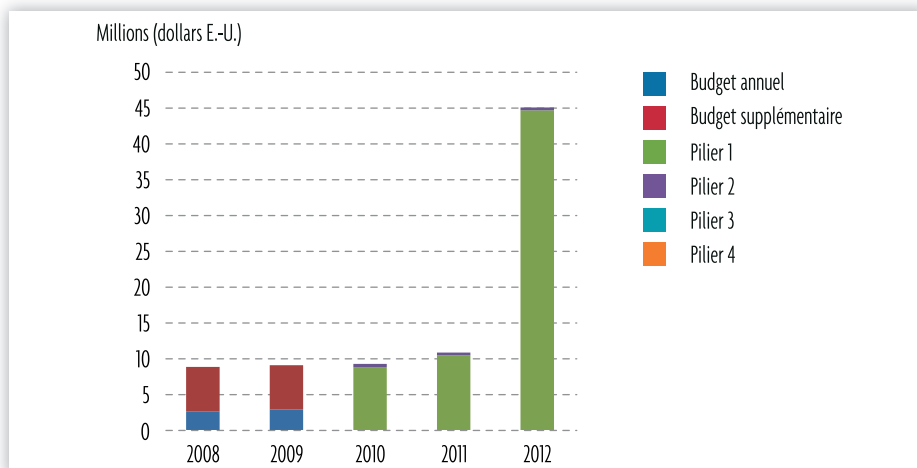
Les groupes de travail sur la protection, l'éducation, la santé, les secours et l'autonomisation communautaire, constitués dans le cadre du Plan d'intervention régional ont amélioré la coordination des interventions humanitaires. Ces groupes se sont rassemblés régulièrement afin de mettre en place des stratégies, de s'accorder sur les priorités et d'éviter d'éventuelles duplications.

Le HCR a renforcé sa collaboration avec les organismes onusiens dans les secteurs d'activités communs ; dans le même temps, les évaluations participatives réalisées avec les personnes relevant de sa compétence ont infléchi l'élaboration des programmes conjoints. Les consultations informelles bisannuelles organisées avec les donateurs au niveau opérationnel comme au niveau stratégique ont garanti leur engagement soutenu.

| Informations financières |

Dépenses au Liban | 2008-2012

En 2012, les besoins financiers pour l'opération du HCR au Liban se sont élevés à 49,3 millions de dollars E.-U., un montant en hausse de quelque 36,9 millions par rapport au budget approuvé par le Comité exécutif, en raison de la création d'un budget supplémentaire pour la crise syrienne. Les fonds mis à disposition ont permis d'engager des dépenses à hauteur de quelque 45 millions de dollars E.-U., répondant à 91 pour cent des besoins globaux.



Budget, revenus et dépenses en Liban | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
BUDGET FINAL	48 901 046	404 012	49 305 058
Revenus issus des contributions ¹	25 079 180	0	25 079 180
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	19 597 880	400 804	19 998 684
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	44 677 060	400 804	45 077 864
VENTILATION DES DÉPENSES			
<i>Environnement de protection favorable</i>			
Droit et politique générale	158 207	169 478	327 685
Accès à l'assistance juridique et recours	139 219	0	139 219
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	79 103	0	79 103
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	158 207	0	158 207
Sous-total	534 735	169 478	704 213

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
<i>Processus de protection et documents adéquats</i>			
Conditions d'accueil	588	0	588
Identification des cas d'apatridie	11 585	141 318	152 903
Enregistrement et établissement de profils	1 393 959	0	1 393 959
Procédures de détermination du statut	487 955	11 549	499 504
Enregistrement et documents d'état civil	79 103	70 659	149 762
Sous-total	1 973 190	223 526	2 196 717
<i>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</i>			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	363 232	0	363 232
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	626 635	0	626 635
Protection des enfants	158 206	0	158 206
Sous-total	1 148 073	0	1 148 073
<i>Besoins de base et services essentiels</i>			
Santé	2 143 090	0	2 143 090
Santé procréative et services liés au HIV	79 306	0	79 306
Eau	109 770	0	109 770
Assainissement et hygiène	458 241	0	458 241
Abris et infrastructure	1 356 610	0	1 356 610
Articles ménagers de base	14 369 431	0	14 369 431
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 628 708	0	1 628 708
Éducation	2 114 973	0	2 114 973
Sous-total	22 260 130	0	22 260 130
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>			
Mobilisation communautaire	545 095	0	545 095
Coexistence avec les communautés locales	79 103	0	79 103
Autosuffisance et moyens d'existence	354 586	0	354 586
Sous-total	978 783	0	978 783
<i>Solutions durables</i>			
Stratégie de solutions globales	222 442	0	222 442
Retour volontaire	83 103	0	83 103
Intégration	128 471	0	128 471
Réinstallation	837 628	0	837 628
Sous-total	1 271 643	0	1 271 643
<i>Direction, coordination et partenariats</i>			
Coordination et partenariats	316 412	0	316 412
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	158 207	0	158 207
Sous-total	474 619	0	474 619
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>			
Gestion des opérations, coordination et appui	2 512 086	0	2 512 086
Sous-total	2 512 086	0	2 512 086
<i>Appui régional et au Siège</i>			
Développement des politiques	256 943	0	256 943
Conseils et appui de protection	128 471	0	128 471
Conseils techniques et appui aux opérations	142 471	0	142 471
Établissement des priorités, allocation des ressources et gestion financière	938	0	938
Développement des capacités, des compétences et des savoirs	192 706	0	192 706
Sous-total	721 529	0	721 529
Versements aux partenaires d'exécution	12 769 876	7 800	12 777 676
Total	44 644 664	400 804	45 045 468

Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.